

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	14^{ème}
Nom de site	AVE M. D OCAGNE	Numéro	751218
Adresse du site	11, rue Henry de Bournazel	Hauteur	R + 6 (20,50 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G.		
Complément d'info	Trois antennes sur trois azimuts.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	19/12/2014
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine	05/11/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine	05/01/2021
Historique et contexte	Version précédente validée à la CCTM du 19/12/2014

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	SFR prévoit de faire évoluer ses équipements afin d'apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout du 700 MHz , sur un site couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°		
Distance des ouvrants	Fenêtre à 4,11 m	Tilts (degrés)	2° à 14°
Estimation	0° < 5 V/m ; 120° < 5 V/m ; 240° < 4 V/m	Vis-à-vis (25m)	R + 7 (24 m)
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes panneaux de dimensions équivalentes accueillant en plus le 700 MHz.
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite seront placés sur la terrasse au niveau de la zone technique à proximité des antennes (pas d'impact visuel).
Hauteur antennes/sol	25,20 m

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

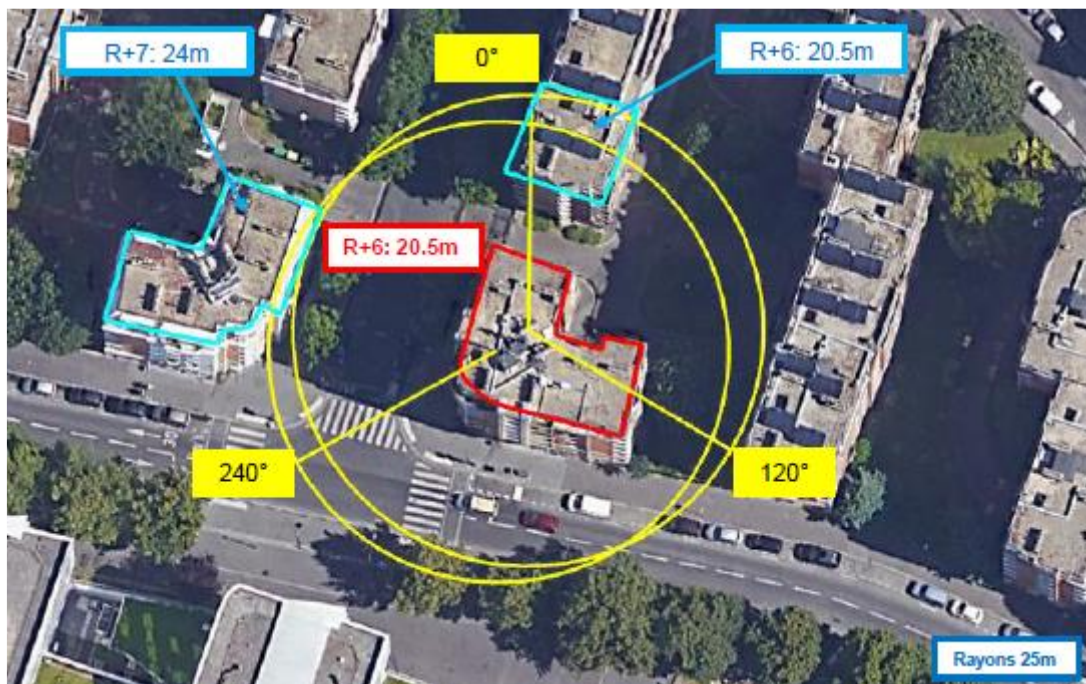


Légende



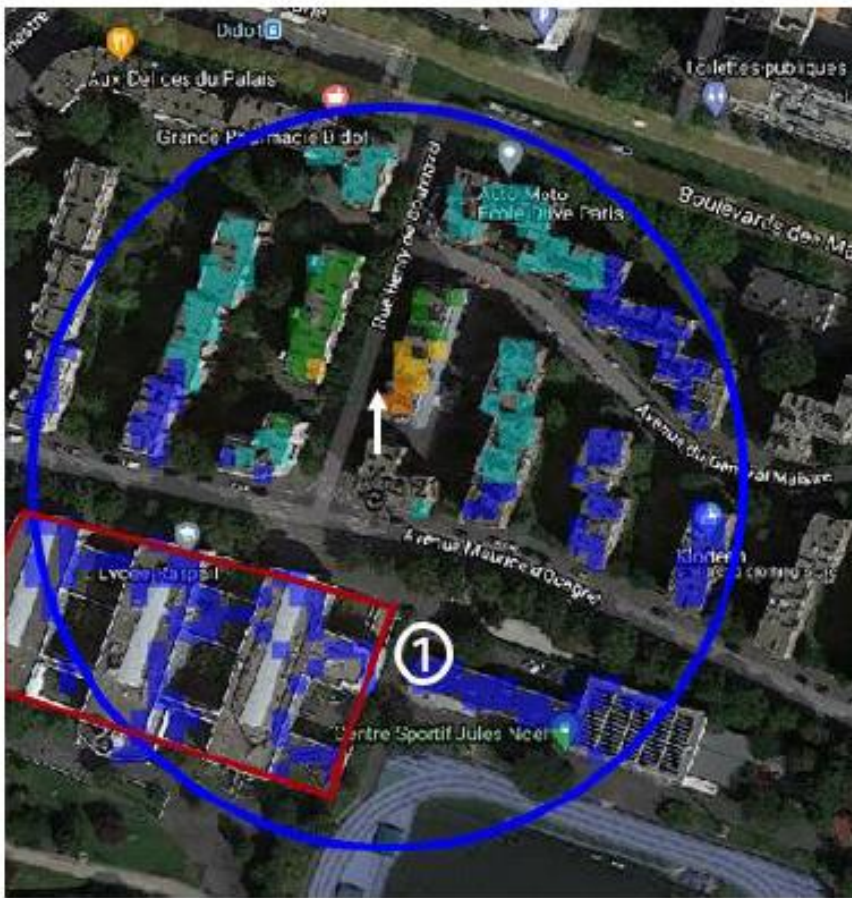
	<i>type</i>	<i>nom</i>	<i>adresse</i>	<i>niveau estimé</i>
1	Lycée	Lycée Raspail	5B Avenue Maurice D'ocagne 75014	entre 1et 2 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

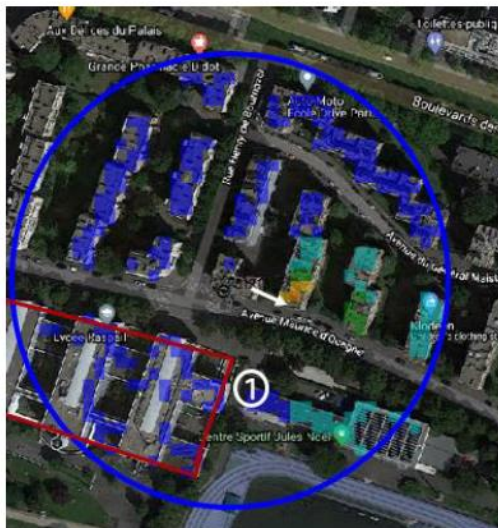
Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22m.



Légende



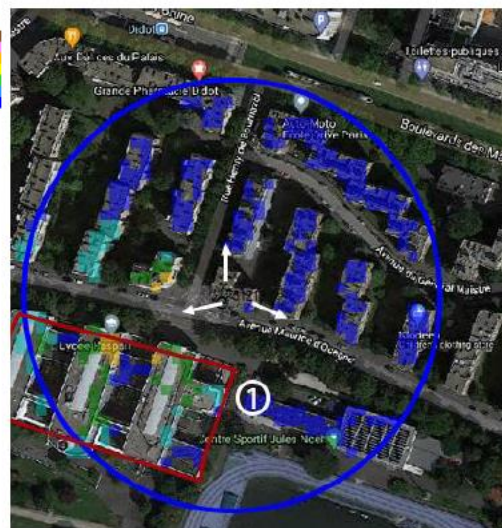
Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est 22m.



Légende



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 20m.



Légende



	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22m	22m	20m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Pas de modification de l'aspect extérieur de l'installation

Vue des Azimuts

AZIMUT 0°



AZIMUT 120°



AZIMUT 240°

